

Le maître de cette pension avait un caractère assez étrange, et composé de contrastes qui provenaient, je crois, de la lutte entre ses sentiments naturels et ceux que la force des choses l'obligeait à manifester.

C'était un Breton, natif de Vitré. Il avait la franchise assez rude et même un peu brutale de son pays; il en avait aussi le sentiment religieux. Toutefois la religion était forcée d'entrer en composition avec les circonstances du moment, et il faut croire qu'elles étaient terribles; ainsi, tandis qu'il faisait apprendre à ses élèves la *Déclaration des Droits de l'homme*, et les menait chaque décadi, au Temple de la Raison, il engageait ceux d'entre nous, qu'il jugeait élevés dans d'autres sentiments, à se souvenir du dimanche; et comme il n'y avait pas de messe où on pût aller, d'en lire les prières pendant les heures de récréation, dans des livres faits à cette intention, et où ces prières se trouvaient mêlées à des leçons, tant d'histoire que d'autres matières profanes, pour donner le change aux curieux indiscrets ou mal pensants.

Il faut dire ce que c'était que ce Temple de la Raison où l'on nous menait, et ce que nous y voyions et faisons. Ce n'était autre chose que l'église du lieu récemment souillée et dévastée, et où l'on voyait sur l'autel, à la place du tabernacle brisé, les bustes de Marat et autres scélérats qu'on proclamait les Martyrs de la Liberté. La chaire était restée debout et servait de tribune où tel ou tel des Sans-Culottes de la commune, ceint d'une écharpe tricolore et coiffé d'un bonnet rouge, se pavanait et prêchait les matières les plus incendiaires. Toutes les autorités locales devaient assister à ces édifiants sermons, ainsi que ceux qui voulaient faire montre de patriotisme. Les maîtres de pensions des deux sexes étaient tenus d'y conduire exactement leurs élèves, et ceux-ci devaient savoir leur *Déclaration des Droits de l'homme* par cœur et sans faute, pour le cas où un de ces coquins se fût avisé de vouloir mettre à l'épreuve le patriotisme du maître ou de la maîtresse de pension, en interpellant un des élèves et lui faisant réciter la susdite déclaration. Le cas n'arriva pas, cependant, au mien, que je sache.

L'établissement d'éducation du citoyen Gandon était assez bien composé cependant. Les enfants de familles royalistes y étaient en